

Image not found or type unknown



Rehabilitation judiciaire

Par **ballili**, le **20/06/2009** à **08:38**

Bonjour,rrnrnj'ai été condamné en 1986 à 5 ans , or depuis je coyais que j'ai bénéficié d'une rehabilitation de plein droit , or ma grande surprise j'ai dcouvert que cette peine est toujours mentionné sur mon casier judiciare , rnje voudrais savoir si s'il y'a possibilité de demandé une rehilitation totale rnrnmerci pour votre reponse